

Le budget—M. Deniger

Il est peut-être malheureux que ce soient les visions divergentes du fédéralisme qui servent d'assises, si vous voulez, à nos disputes actuelles. En dernière analyse, il n'y a ni bonne, ni mauvaise vision du Canada. Il n'existe aucune ensemble de critères absolus qui puisse nous permettre de dire aux représentants de l'Alberta qu'ils ont tort de croire ce qu'ils croient ou de penser ce qu'ils pensent, comme l'a dit leur premier ministre: «Nous risquons que de plus en plus les décisions soient prises et les contrôles soient exercés par les décisionnaires d'Ottawa et votre gouvernement provincial soit de moins en moins en mesure d'influencer votre avenir». Personnellement, je n'accepte pas cette vision du Canada, peut-être parce que je ne crois pas qu'un gouvernement central fort implique forcément des homologues provinciaux faibles. Je ne puis dire que cette vision est fautive, mais je puis dire que ce n'est pas celle qui convient le mieux à notre situation économique et politique actuelle, et ce à la fois aux niveaux intérieur et international.

J'imagine que, pour moi, les mots clés de ce débat sur le partage des pouvoirs sont équilibre et équité et c'est là-dessus que porte finalement le débat sur le budget. L'imposition des ressources, pour ne mentionner qu'une question, n'est rien de plus que l'outil que notre gouvernement national utilise pour tâcher de restaurer son équilibre et son équité à notre régime politique, afin de corriger le déséquilibre fiscal qui existe actuellement entre notre gouvernement central et nos provinces, tout en permettant à Ottawa d'exercer ses responsabilités qui sont de redistribuer équitablement les richesses du Canada à tous les Canadiens.

Comprenez-moi bien, je n'accuse pas les Albertains de cupidité ou d'égoïsme. Comme leur premier ministre l'a signalé, ils ont payé leur part dans la Confédération, que ce soit par des tarifs, des tarifs de transport des marchandises ou des paiements de péréquation. C'est normal qu'il en soit ainsi, et ce qui est encore plus important, l'Alberta souhaite qu'il en soit ainsi. Mais nous devons nous demander si l'Alberta veut d'un Canada qui place les autres provinces «pauvres» dans la même position d'infériorité que les Albertains eux-mêmes ont trouvée si humiliante et si injuste. Personnellement, je ne pense pas que l'Ouest veuille d'un pareil Canada. Pourtant, c'est exactement là que sa morale utilitaire l'amène, consciemment ou non.

C'est une chose que de penser, du fond du cœur, que vous, ou votre province qui agit par votre entremise, êtes les meilleurs gardiens de vos propres intérêts régionaux. Mais c'en est une autre que de supposer que cette recherche de ses propres intérêts favorise en quelque sorte le plus grand bien du plus grand nombre, ou, en termes pratiques, sert au mieux les intérêts de l'ensemble du Canada.

● (1600)

[Français]

Lors d'une émission d'affaires publiques télédiffusée au cours de la fin de semaine dernière, l'animateur du programme a tenté à deux ou trois reprises d'inciter son invité, le président de la Banque Nationale du Canada, à dire que le budget n'apportait rien au Québec. M. Bélanger a alors très bien expliqué à l'animateur qu'un budget doit s'analyser dans son ensemble et qu'à ses yeux nous sommes tous égaux. Cependant, devant l'insistance de cet animateur, je ne peux m'empêcher, monsieur le président, de faire quelques commentaires

sur les incidences pour la province de Québec du programme énergétique canadien.

En vertu du PEN mis de l'avant par notre gouvernement, le prix du pétrole que le consommateur devra payer sera beaucoup moindre que celui qui avait été fixé par le régime précédent, qui établissait un lien entre le prix intérieur et le prix mondial. Grâce à notre programme, monsieur le président, le Québec entre autres paiera le pétrole beaucoup moins cher, puisque notre politique vise à limiter les retombées défavorables des hausses de prix sur la croissance économique des régions et à en atténuer ainsi l'effet inflationniste. Quant au prix du gaz, monsieur le président, l'augmentation annuelle de 45c. par millier de pieds cubes, pour une durée de trois ans, fait en sorte que les prix à la consommation subiront une hausse moins rapide que les prix de l'huile à chauffage. Et notre gouvernement entend même par ce programme prendre de nouvelles initiatives en matière d'énergie au Québec en stimulant entre autres la recherche. Ces initiatives entraîneront des déboursés de 1.8 milliard de dollars au cours des quatre prochaines années, ce qui représente environ \$280 par habitant.

Bref, monsieur le président, si on se reporte en 1984, on constate qu'en vertu de notre programme, les dépenses annuelles du ménage moyen du Québec seront nettement inférieures dans le cadre du PEN à ce qu'elles auraient été si on liait le prix du pétrole canadien aux prix mondiaux. Le programme de notre gouvernement, en poursuivant sa politique d'un plus juste équilibre entre les provinces, vise également à fournir les moyens pour remplacer là où c'est possible le pétrole par d'autres sources d'énergie. C'est ainsi que des subventions seront consenties pour faciliter le remplacement du chauffage à l'huile par l'utilisation de gaz naturel, d'électricité, de systèmes solaires, d'autres combustibles plus naturels, dans certaines régions. Une aide allant jusqu'à 50 p. 100 des frais de transformation, jusqu'à concurrence de \$800, sera allouée à tout individu désirant profiter de notre programme. Le PEN entend donc suivre la tendance déjà présente au Québec où 82 p. 100 des nouvelles maisons construites sont chauffées à l'électricité de préférence à l'huile.

En même temps, monsieur le président, notre programme permet d'aider le contribuable à améliorer sa résidence en accroissant son aide au titre de l'amélioration de l'isolation. En toute logique, si notre programme entend substituer à l'huile d'autres sources d'énergie, il était nécessaire de prévoir pour le Québec une source d'approvisionnement efficace en gaz naturel, d'où l'institution de mesures appropriées et directes même, pour veiller à ce que les travaux de construction d'un gazoduc s'effectuent le plus rapidement possible. Monsieur le président, je voudrais en terminant rappeler aux députés que le Programme énergétique national mis de l'avant par notre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) respecte en tous points le principe d'équité et d'équilibre entre les provinces. De l'avis de tous, notre gouvernement devait augmenter ses revenus.

A une désindexation de l'impôt sur le revenu des particuliers, on a préféré un impôt sur le revenu du gaz et du pétrole des sociétés. Entre une taxe d'accise de 18c. à 25c. le gallon d'essence par-dessus les 14c. d'augmentation, le gouvernement a opté pour passer le fardeau des contribuables aux raffineries. Enfin, monsieur le président, le gouvernement a choisi de taxer